

Lumières durables et nouvelles technologies

Journées nationales de la lumière

Tours

27 et 28 septembre 2010



afe

Échangeons la lumière

Lumières durables et nouvelles technologies de l'éclairage

C'est à Tours, ville carrefour et de culture, mais aussi pôle d'innovation, que l'AFE a choisi d'organiser les Journées nationales de la lumière 2010, sur la double thématique de « Lumières durables et nouvelles technologies de l'éclairage ».



© Neo Light

Près d'une cinquantaine d'experts de l'AFE et de décideurs publics et privés viendront vous présenter les bonnes pratiques de l'éclairage, le cadre réglementaire et les nouvelles technologies pour répondre aux enjeux du développement durable.

Lors de la première journée, après un coup de projecteur sur les lumières tourangelles, une séance plénière sera consacrée à la lumière, facteur de santé qui rythme nos vies.

Le panel d'enseignements et de formations nécessité par la rupture technologique et le développement de la réglementation sera également présenté lors de cette journée.

Enfin, les professionnels de l'éclairage, accompagnés des acteurs publics et privés, interviendront sur les enjeux de l'efficacité énergétique, la maîtrise des nuisances et la valorisation des produits en fin de vie.

Lors de la deuxième journée, l'enjeu de l'efficacité énergétique sera développé pour l'éclairage public dans le cadre du Grenelle de l'environnement, et pour l'éclairage intérieur dans le cadre de la réglementation thermique. Cette révolution sera illustrée par des concepteurs et gestionnaires à partir de réalisations d'éclairage plus durables et économes en énergie.

Dès à présent, les LED deviennent des sources d'éclairage qui concurrencent l'éclairage conventionnel. Les meilleurs experts donneront les conditions pour optimiser l'éclairage à LED sur toute la chaîne de valeur du composant au système final, et les facteurs d'évolution d'un éclairage à semi-conducteurs du troisième type.

Amoureux de la lumière et acteurs de l'éclairage, nous vous souhaitons des JNL profitables, pleines de découverte et de rencontre, porteuses de valeurs propres à enrichir votre passion et votre métier.

Bernard Duval - Délégué général de l'AFE

Journées nationales de la lumière



Lumières durables et nouvelles technologies

Tours - 27 & 28 septembre 2010

La Ville de Tours est particulièrement heureuse et fière d'accueillir, une seconde fois après la manifestation de 1956, les Journées nationales de la lumière de l'AFE.

Ces « JNL », qui contribuent au dynamisme de Tours soulignent le rôle majeur de la lumière dans le paysage urbain tourangeau, véritable signature pour notre ville.

Cela fait maintenant une dizaine d'années que Tours s'est lancé dans une vaste réflexion autour de l'importance de la lumière pour nos concitoyens ; réflexion matérialisée par un Plan lumière visant à réduire la consommation d'énergie tout en mettant en valeur le patrimoine tourangeau exceptionnel, qu'il soit architectural ou naturel. Parmi ce patrimoine, les rives de la Loire et les jardins qui nous ont notamment valu le Grand prix lumière il y a quelques années.

C'est donc très naturellement que Tours est partenaire de cet évènement.

A l'occasion des JNL, différentes mises en lumière seront réalisées pour notre plus grand plaisir. Ainsi, le boulevard Heurteloup bénéficiera en particulier d'une illumination artistique qui vivra jusqu'à la fin d'année.

En parallèle, toujours en partenariat avec la municipalité et avec le concours des fabricants de lampes membres du Syndicat de l'éclairage, et de Récyclum (deux adhérents actifs de l'AFE), deux animations destinées aux Tourangeaux, seront installées devant le centre des Congrès Vinci, où se dérouleront les Journées nationales de la lumière.

La première, sur les solutions de remplacement des lampes à incandescence et la seconde sur le recyclage des lampes pour connaître les enjeux liés à la fin de vie de nos ampoules. Le public pourra ainsi découvrir les nouvelles technologies de lampes domestiques, les tester et poser toutes les questions qu'il souhaite aux étudiants bénévoles de l'école d'ingénieurs Polytech'Orléans qui seront sur place. La région offre en effet des formations reconnues nationalement dans le domaine de l'éclairage qui vous seront présentées lors de ces journées.

Nous manifestons par là notre préoccupation partagée autour des économies d'énergie et du développement durable.

Je souhaite, pour finir, que Tours soit le cadre propice à des échanges à la fois constructifs et conviviaux.

Bonnes Journées nationales de la lumière à tous !

Jean Germain

Maire de Tours, Président de la Communauté d'agglomérations et 1^{er} Vice-président de la région Centre

DIMANCHE 26 SEPTEMBRE 2010

19H30 Réception par M. le Maire

Cocktail Tourangeau à la Mairie

21H00 Visite guidée des sites éclairés

Tours des lumières !

Après le cocktail offert par **Monsieur le Maire** à l'Hôtel de Ville, édifice construit par l'architecte Victor Laloux, ceux qui le souhaitent pourront profiter d'une promenade d'environ une heure au rythme des bâtiments éclairés de la ville et au gré de la Loire, commentée par les experts régionaux de la lumière.

Monuments chargés d'histoire, sites naturels tourangeaux et architectures plus modernes s'habilleront, à la nuit tombée, de leurs vêtements de lumière.

Principaux points de passage : le boulevard Heurteloup, mis en lumière à l'occasion des JNL, le Musée des Beaux-arts, l'ancien palais des archevêques, la cathédrale Saint Gatien (édifice construit en 500 ans et achevé au XVI^{ème} siècle), le château de Tours (XI^{ème} siècle), les quais de la Loire, la Bibliothèque, édifiée après les bombardements de la dernière guerre et le pont Wilson également reconstruit à cette époque.

LUNDI 27 SEPTEMBRE 2010

8H30 Accueil des congressistes

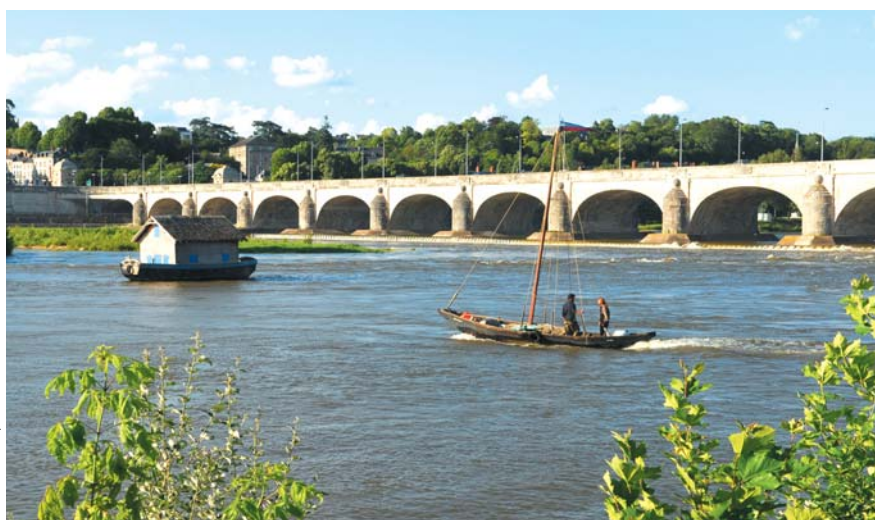
9H15 Ouverture des Journées nationales de la lumière de l'AFE

par M. Jean Germain, Maire de Tours, 1^{er} Vice-président de la région Centre et par le Président de l'AFE

9H45 De la cassure à l'épanouissement

Conférence inaugurale par **M. André Auberger**, Président d'honneur de la Fédération Française Handisport et Comité Paralympique Français, trésorier honoraire du Comité National Olympique et Sportif Français

10H15 - 10H45 Pause



Tours et sa région

Lumières urbaines et qualité environnementale

SÉANCE PLÉNIÈRE

- Les actions de la ville de Tours en faveur d'un éclairage urbain durable

M. Jean-Marc Lafon, Directeur général des services techniques, ville de Tours

- Quelles stratégies urbaines pour une ville durable

M. Jérôme Baratier, Directeur, Agence d'urbanisme de l'agglomération de Tours

- Éclairage public : les engagements du syndicat d'énergie

M. Jean-Luc Dupont, Président du Syndicat intercommunal d'énergie d'Indre et Loire (SIEIL)

- L'enseignement de l'éclairage à Poitiers et Orléans

Dr Sophie Camelio, Maître de conférence, École nationale supérieure d'ingénieurs de Poitiers (Ensip)

Dr Christophe Cachoncinlle, Maître de Conférence, Polytech'Orléans

- Tours en lumière à l'occasion des JNL : les concepteurs lumière tourangeaux s'expriment

M. Sylvain Bigot, Concepteur lumière scénographe, Neo Light

M. Christophe Canadell, Designer lumière, Noctabene

M. Bertrand Chiron, Éclairagiste, Bideau SA



© Néo Light

**12h40** Fin de la séance plénière

Déjeuner dans les salons « Agnès Sorel » du Centre des congrès

SÉANCE PLÉNIÈRE

Lumière, santé, rythmes de vie et pratiques de l'éclairage

© Archives municipales de Tours



Président de séance

Pr Christian Corbé, Professeur de physiopathologie sensorielle
aéronautique et spatiale

■ Éclairage et rythmes circadiens

Dr Claude Gronfier, Neurobiologiste, chargé de Recherche, Inserm

- Personnes âgées et personnes malvoyantes : comment prendre en compte leurs spécificités pour une voirie et un espace public accessible à tous ?

Dr Cyril Chain, Président CIE France (Certu)

- Cristallin artificiel et lumière : un problème ?

Dr Jérémie Halfon, Chef de clinique assistant, hôpital Bretonneau

- Utilisation des LED dans les éclairages chirurgicaux de salle d'opération : les contraintes, les performances

M. Jean-Pierre Breyse, Directeur de recherche, Maquet

- La lumière au service des patients dans les salles d'examen

M. Alain Minet, Segment Manager pour le tertiaire, l'industrie et la santé, Philips

15h45 - 16h15 Pause

- 16h15** Du B.A.-BA de l'éclairage à l'apprentissage des nouvelles technologies à l'AFE

M. Jean-Charles Gaunet, Expert formateur, AFE



© Néo Light

Performance

SÉANCE PLÉNIÈRE

environnementale de l'éclairage : l'implication de l'État et des collectivités territoriales et la réponse des acteurs de l'éclairage

Président de séance

Thierry Braunecker-Becker, Vice-président du Syndicat de l'éclairage (Philips)

- **La part de l'éclairage dans le Grenelle 2 : incitation à une meilleure efficacité énergétique et maîtrise des nuisances lumineuses**

Ministère de l'écologie, de l'énergie, du développement durable et de la mer

- **Les enjeux de l'éclairage dans les économies d'énergie**

Dr Bruno Lafitte, Ingénieur éclairage et champs électromagnétiques, ADEME

- **Le positionnement des collectivités locales : l'éclairage public à Nantes Métropole**

M. Yann Vince, Vice-président de Nantes Métropole, délégation signalisation lumineuse, éclairage public et sécurité routière

- **Les certificats d'économie d'énergie : un outil complémentaire de la réglementation - la contribution de l'éclairage**

M. Christophe Donizéau, Chef du projet CEE pour les marchés Entreprises et Collectivités Locales, EDF

- **La convention de la filière pour la promotion des luminaires fluorescents électroniques et la gestion en éclairage intérieur**

M. Roland Mongin, Délégué général, Fédération des grossistes en matériel électrique (FGME)

Mme Anne Valachs, Directeur général, Syndicat des entreprises de génie électrique et climatique (Serce)

Mme Elise Bourmeau, Déléguée générale, Syndicat de l'éclairage

- **Lancement de la filière de recyclage des luminaires dans le cadre de la directive « DEEE »**

M. Hervé Grimaud, Directeur général, Récylum



18h15 Fin de la journée technique

À partir de **19h30** Dîner - Salon de l'Hôtel de ville (sur inscription).

SÉANCE PLÉNIÈRE

Quelles solutions pour un éclairage public durable ?

Sources d'éclairage, systèmes de gestion et recours aux énergies renouvelables

© Archives municipales de Tours



- Énergie et nuisances lumineuses en éclairage extérieur - État des lieux de la normalisation

M. Christian Remande, Expert AFE

- Développements technologiques des systèmes d'éclairage public pour répondre aux enjeux environnementaux

M. Philippe Gandon-Léger, Division lumineuses pour l'éclairage extérieur, Syndicat de l'éclairage (Comatelec)

M. Jean-Paul Rami, Comité LED, Syndicat de l'éclairage (Thorn)

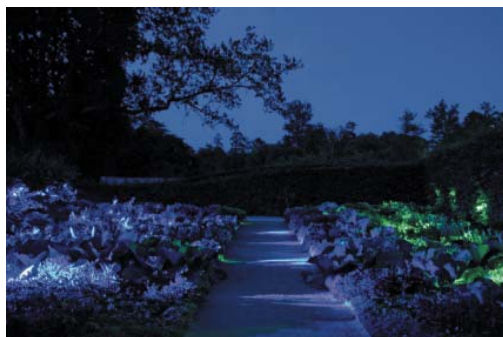
- Approche méthodologique de la gestion en éclairage extérieur : exemples de technologies

M. Jean-Pierre Cardia, Président AFE Auvergne Limousin Berry (Inergie adapt)

- Réalité et perspective de l'éclairage photovoltaïque et éolien

M. Sylvain Bigot, Concepteur lumière scénographe, Neo Light

10H00 - 10H30 Pause



Chaumont-sur-Loire PHILIPS © Neo Light - Sylvain Bigot

Le bâtiment Solutions techniques et réglementation pour mieux s'éclairer et consommer moins

SÉANCE PLÉNIÈRE

- La RT 2012 : une opportunité pour un éclairage éco-efficace et ergonomique dans les bâtiments neufs ; ou comment rattraper le retard français ?

M. Lionel Witkowski, Président de la Division luminaires pour l'éclairage intérieur fonctionnel, Syndicat de l'éclairage (Trilux France)

- Présentation du guide AFE sur l'éclairage intérieur professionnel

M. Bernard Duval, Délégué général, AFE

- L'éclairage vertical : une solution performante pour valoriser l'espace et la qualité des ambiances

M. Jean-Michel Trouis, Président de la Division luminaires pour l'éclairage intérieur architectural, Syndicat de l'éclairage (Erco)

- Lumière industrielle éco-efficace

M. Bernard Bourrelly, Responsable énergie et maintenance, Eurocopter

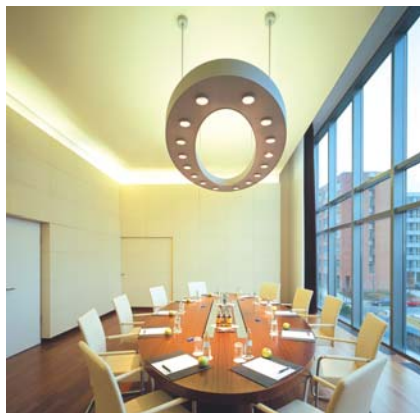
M. Hervé Blanchet, Commercial grand compte, EDF

- Témoignage sur un bâtiment BBC à l'heure des technologies numériques

12H00 Déjeuner
dans les salons « Agnès Sorel »
du Centre des congrès



SÉANCE PLÉNIÈRE



© Osram

Lumière du jour : une énergie renouvelable dans le bâtiment

Présidente de séance

Pr Catherine Sémidor, École nationale supérieure d'architecture et de paysage de Bordeaux
(Présidente AFE Sud Ouest Atlantique)

■ **Prise en compte de la lumière naturelle dans la RT 2012 : le modèle de calcul**

Dr Christophe Martinsons, Responsable du pôle 3E : Éclairage, Électricité, Électromagnétisme, CSTB

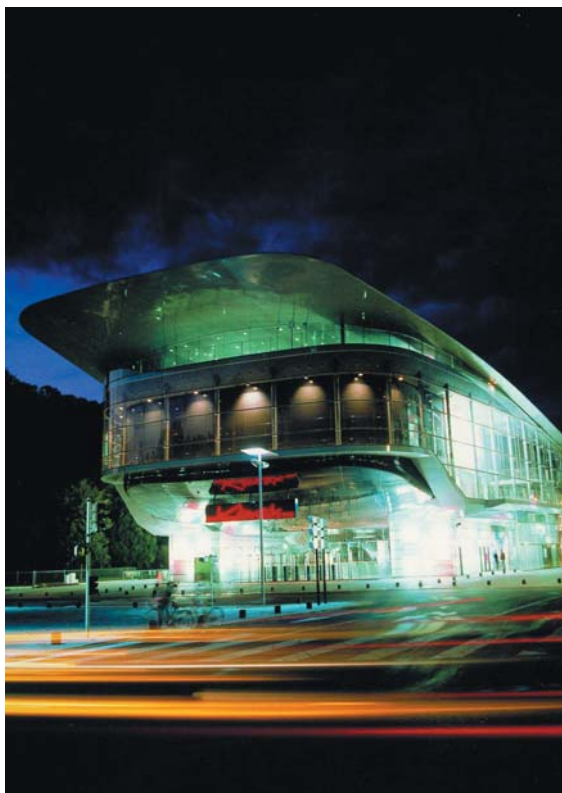
■ **Lumière du jour et logiciels de calcul**

Dr Dominique Dumortier,
Directeur de la Division 3 de
la CIE (ENTPE)

■ **L'éclairage naturel dans les établissements scolaires**

■ **Prise en compte de l'éclairage zénithal dans l'industrie**

M. Bernard Larrieu,
Ingénieur expertise lumière,
EDF (Direction entreprises)



© D.R.

Les systèmes d'éclairage à LED : une réalité séduisante et un avenir prometteur

SÉANCE PLÉNIÈRE

Président de séance

M. Yves Robillard, Président du Syndicat de l'éclairage (Thorn)

■ Produits, marchés et nouveaux acteurs de l'éclairage à LED

Mme Frédérique Le Houedec, Responsable Europe du Comité LED, Syndicat de l'éclairage (Thorn)

■ Performances des LED : état de l'art

M. Laurent Massol, Responsable bureau d'études, LED engineering development

■ La couleur de la lumière - Ressources et écueils de l'éclairage à LED

Pr Françoise Viénot, Muséum national d'histoire naturelle

■ Normalisation des produits à LED

M. Frédéric Guiraud, Président de la Commission technique et du Comité LED, Syndicat de l'éclairage (Philips)

■ Coopération internationale concernant la caractérisation des LED

Pr Marc Fontoynt, Vice-président de la CIE (ENTPE)

■ Éclairage architectural, dynamique et coloré - Diaporama

M. Guy Gauthier, Responsable Prescripteurs, Philips

M. Ludovic Bichet, Responsable ventes SSL France, Osram

M. David Madéore, Responsable du bureau d'études, Erco



© Bideau SA et Sieg



© Neo Light

16H50 Synthèse des séances et clôture des Journées nationales de la lumière

17H10 Fin des Journées nationales de la lumière

Rendez-vous à Besançon en 2012 !

OÙ DORMIR ... LA NUIT ... pendant les Journées nationales de la lumière

Pour vous aider dans vos réservations, un certain nombre de chambres ont été retenues dans des hôtels. Les réservations se font directement auprès du Centre des Congrès, au moyen du bulletin joint à leur renvoyer **avant le 26 août 2010**.

INFOS PLUS ...

Avant le congrès

Inscription congressiste et personne accompagnante

Société LUX - 17, rue de l'Amiral Hamelin - 75783 Paris Cedex 16

Téléphone : 01 45 05 72 22 - Télécopie : 01 45 05 72 71 - e-mail : mpalexandre@lux-editions.fr

Hôtellerie : voir bulletin joint.

Pendant le congrès

Permanence à l'accueil du Centre des Congrès Vinci - 26, boulevard Heurteloup - Tours

Inscription

L'inscription doit être faite au moyen du bulletin joint et adressée, accompagnée du règlement,

avant le 1^{er} septembre 2010 à la société LUX - 17, rue de l'Amiral Hamelin - 75783 Paris Cedex 16

Règlement

Par chèque bancaire à l'ordre de la société LUX ou par virement bancaire* :

compte BNP PARIBAS ARB ETOILE-ENTRE RIB 30004 / 00892 / 00010174537 / 21

* Les frais de virement et de transfert sont à la charge du client.

Un escompte de 5 % sur le total dû (hors dîner du lundi 27 septembre 2010) vous sera accordé pour tout règlement accompagnant une inscription (voir bulletin d'inscription).

Lieu des conférences

Centre des Congrès Vinci - 26, boulevard Heurteloup - Tours

Voyage

Les congressistes peuvent bénéficier, ainsi que les conjoints accompagnants, d'une réduction sur le prix des billets SNCF aller et retour dans le cadre des Journées. Les fichets de réduction seront demandés lors de l'inscription.

Programme

Le programme technique est donné sous réserve de modifications. Certaines manifestations peuvent être annulées si les circonstances l'exigent.

Assurance

Les congressistes sont couverts par une assurance responsabilité civile au cours des manifestations du congrès.

Annulation et remboursement

Voir conditions sur le bulletin d'inscription.

Important

Ces Journées ne relevant pas d'une action de formation, la société Lux ne sera pas en mesure de répondre favorablement aux demandes de convention de formation.

Avec le soutien



17, rue de l'Amiral Hamelin - 75783 Paris Cedex 16

www.afe-eclairage.com.fr

Bulletin d'inscription

Journées nationales de la lumière

Tours - 27 & 28 septembre 2010

À retourner impérativement avant le 1^{er} septembre 2010

à la société LUX

17, rue de l'Amiral Hamelin - 75783 Paris Cedex 16

Téléphone : 01 45 05 72 22 - Télécopie : 01 45 05 72 71

Accompagné du règlement

A l'ordre de la société LUX / dom BNP PARIBAS

BNPPARB ETOILE-ENTRE RIB 30004 / 00892 / 00010174537 / 21

Nouveau : Paiement en ligne

Connectez-vous sur le site Internet : www.lux-editions.fr

À réception de votre bulletin, nous vous confirmerons votre inscription par retour de courrier.
Toute annulation ou modification de votre inscription devra nous être adressée par courrier ou télécopie dans les plus brefs délais. Pour toute annulation intervenant avant le 10 septembre 2010, nous remboursons la totalité des sommes versées, déduction faite de 30 € de frais d'annulation. Pour toute annulation à compter du 11 septembre 2010, aucun remboursement ne sera effectué.



Bulletin d'inscription

☐ Mlle

☐ Mme

☐ M.

Nom :

Prénom :

Établissement :

Adresse :

Code postal : Ville : Pays :

Téléphone : Fax :

E-mail :

Adresse de facturation (si différente) :

Conjoint accompagnant - nom, prénom :

2 jours (comprenant les conférences et les deux déjeuners) 380,00 € HT (1)

2 jours - Prix spécial adhérent AFE

(comprenant les conférences et les deux déjeuners) 300,00 € HT (1)

2 jours - Prix spécial personne sans emploi (justificatif pôle emploi)

(comprenant les conférences et les deux déjeuners) 280,00 € HT (1)

1 jour* ☐ Lundi 27/09 ☐ Mardi 28/09

(comprenant les conférences de la journée et le déjeuner) 290,00 € HT (1)

1 jour* - Prix spécial adhérent AFE

☐ Lundi 27/09 ☐ Mardi 28/09

(comprenant les conférences de la journée et le déjeuner) 250,00 € HT (1)

1 jour* - Prix spécial personne sans emploi (justificatif pôle emploi)

☐ Lundi 27/09 ☐ Mardi 28/09

(comprenant les conférences de la journée et le déjeuner) 240,00 € HT (1)

* merci de cocher la date correspondant à votre participation. Offre étudiant : nous contacter

Escompte de 5 % sur le prix hors taxes pour tout règlement total
accompagnant une inscription. À déduire sur cette ligne.

Sous-total (1) € HT

Soirée lundi 27 septembre 2010 (nbre de pers) x 55,00 € HT (2)

Dimanche 26 septembre 2010 - 19 h 30

Réception à la Mairie de Tours offert**

** merci de préciser votre participation, ainsi que le nombre de personnes (1 ou 2)

Date et signature

Total HT : (1) + (2) € HT

TVA : 19,6 % €

Somme totale due pour le congrès (TTC) € TTC

☐ Je souhaite recevoir à l'adresse indiquée ci-dessus
un fichet de réduction SNCF

Bulletin d'hébergement

Journées nationales de la lumière

Tours - 27 & 28 septembre 2010

Merci de retourner ce formulaire au plus tard
le **26 août 2010** aux coordonnées suivantes :
Centre International de Congrès Vinci-Vinci/Hébergement
26, boulevard Heurteloup - BP 4225 - 37042 Tours Cedex 1
Tél. : 02 47 70 70 70 - Fax : 02 47 66 42 43
E.mail : hebergement@vinci-conventions.com

**Aucune réservation ne sera prise en compte sans le règlement de la réservation
ou si le bulletin est incomplet (adresse, dates de séjour, catégorie d'hôtel...)**

☐ Mlle

☐ Mme

☐ M.

Nom :

Prénom :

Établissement :

Adresse :

Code postal : Ville : Pays :

Téléphone : Fax :

E-mail :

Personne partageant ma chambre

☐ Mlle

☐ Mme

☐ M.

Nom :

Prénom :

Moyen de transport

☐ Voiture

☐ Train

Réservation hôtelière (Voir au verso)



Bulletin d'hébergement

Réservation hôtelière

Je réserve dans un hôtel : ☐ 4* ☐ 3*A ☐ 3*B ☐ 2* Nombre de personnes :

Type de chambre : selon disponibilités de l'hôtelier

☐ Simple ☐ Double ☐ à deux lits ☐ pour personne à mobilité réduite

☐ J'arriverai le septembre 2010 et repartirai le septembre 2010

Prévenir l'hôtelier en cas d'arrivée tardive (coordonnées sur reçu de dépôt à venir)

Décompte des frais

Les tarifs sont donnés à titre indicatif, par chambre et par nuit, petit-déjeuner inclus (hors taxe de séjour)

Les arrhes s'entendent par chambre pour la durée du séjour. Il convient de reporter le montant des arrhes relatifs à votre choix et d'y ajouter les frais de dossier.

	Catégories	Tarifs	Arrhes demandées
4*	chambre 1 pers.	173 €	☐ 155 €
	chambre 2 pers.	206 €	☐ 155 €
3*A	chambre 1 pers.	127 € à 160 €	☐ 115 €
	chambre 2 pers.	139 € à 177 €	☐ 115 €
3*B	chambre 1 pers.	83 €	☐ 74 €
	chambre 2 pers.	102 €	☐ 74 €
2*	chambre 1 pers.	72 € à 90,50 €	☐ 65 €
	chambre 2 pers.	87 € à 98 €	☐ 65 €

Arrhes à verser		+	Frais de dossier	10 €	=	Montant total réservation	
-----------------	--	---	------------------	------	---	---------------------------	--

IMPORTANT

Aucune réservation ne sera prise en compte sans le règlement de la réservation ou si le bulletin est incomplet (adresse, dates de séjour, catégorie d'hôtel...).

Les hôtels 3* sont scindés en deux catégories (A, B) en fonction des tarifs, Tours et son agglomération étant dotés à la fois d'hôtels de chaînes et d'hôtels indépendants.

Le montant de la réservation comprend 10 € de frais de dossier ainsi que les arrhes dans la catégorie d'hôtel choisie et cela quel que soit le nombre de nuits souhaité.

Le montant des arrhes sera déduit de la facture d'hôtel en fin de séjour. **Le solde de la facture sera à régler directement auprès de l'hôtel le jour de votre départ.**

Les demandes reçues après le **26 août 2010** seront attribuées en fonction des disponibilités.

Paie ment

Paie ment par chè que : je verse, ci-joint, par chè que bancaire à l'ordre de VINCI/HÉBERGEMENT

la somme de € correspondant au total ci-dessus.

Paie ment par carte de crédit VISA/MASTERCARD : Numéro de carte

Date d'expiration

Veuillez noter les 3 chiffres au dos de votre carte

Titulaire de la carte :

Je soussigné(e), autorise VINCI à prélever la somme ci-dessus sur mon compte bancaire.

Date et signature

Annulation :

Seule une annulation signifiée à VINCI par lettre ou télécopie avant

le 9 septembre 2010, entraînera le remboursement des arrhes versées.

Les frais de dossier ne peuvent prétendre à aucun remboursement.